

## Délibération n° 2011-06-27-25

### **OBJET : Tourisme**

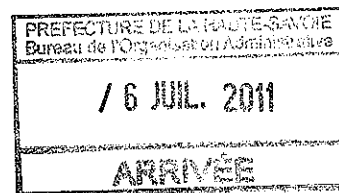
**EUROMEET : Autorisation de porter action et demande de financement faisant l'objet d'une décision modificative n°1**

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de présents : 20  
Nombre de votants : 21

Date de la convocation : 20/06/2011  
Date retour Préfecture :  
Affichée du                      au

Le 27 juin 2011 à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du S.I.G.A.L., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du S.I.G.A.L. à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Pierre BLANC, Président du S.I.G.A.L.



#### **Présents :**

M. Philippe HECTOR – Mme Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M. Roland LOMBARD – Mme Martine MANIN – M. Henri BOUCHET (suppléant de M. Bernard GAY) – M. Pierre BECHET – M. Marcel THOMASSET – Mme Viviane BONET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de M. Christian HEISON) – M. Maurice POPP – Mme Evelyne DEPLANTE – Mme Valérie SOLDAN (suppléante de Mme Hélène BUVAT) – M. Jean-Claude MARTIN – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – Mme Fabienne DULIEGE

#### **Excusés :**

M. Hervé TEYSSIER – M. Joseph PERISSIER – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY (suppléé par M. Henri BOUCHET) – M. Christian HEISON (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – M. Jean-Michel AVON – Mme Hélène BUVAT (suppléée par Mme Valérie SOLDAN) – M. Jean-Louis DUBOIS – M. Jean-Pierre BUGUET – M. Jean-Pierre BUGUET – M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE) – M. Pierre FROELIG – M. Jean-Jacques GUINOT

**Madame Viviane BONET a été élue secrétaire de séance**

**Rapporteur : M. le Président**

La Communauté d'Agglomération d'Annecy organise les 1ères journées européennes du tourisme et loisirs sportifs de Nature du 5 au 8 octobre 2011 (Euro'Meet). Le public de ces journées est composé de professionnels et institutionnels européens du tourisme et des sports et loisirs de nature. 1.200 personnes sont attendues pour l'ensemble de ces journées.

L'Albanais a été sollicité pour participer à ces journées en accueillant une délégation de 80 personnes environ le jeudi 6 octobre sur le thème : « le VTT comme pratique de développement et de valorisation d'un territoire labellisé »

Le jeudi après-midi du congrès est consacré à l'organisation des visites de sites afin de montrer aux congressistes des cas pratiques de ce que l'on fait dans le grand bassin annécien en matière de sports de nature et de développement du territoire.

**VU** Le programme prévisionnel présenté

**VU** le budget prévisionnel proposé s'élevant à 30 000€ (annexe jointe)

**CONSIDERANT QU'**il convient de prévoir dans le cadre d'une Décision Modificative numéro 1, les crédits budgétaires prévisionnels qui seraient nécessaires à la réalisation de cette action,

**VU** que le budget primitif 2011 prévoit 41 363 € 55 de dépenses imprévues, il est proposé ainsi d'affecter 28 400 € à cette opération et d'adopter les crédits modificatifs ci-après :

**Dépenses de fonctionnement**

<b>6135</b>	<b>Locations mobilières</b>	<b>5 700,00 €</b>	<b>Chapitre 011 - Charges à caractère général Fonction 415 - Manifestations sportives Total de 30 000 €</b>
	Chapiteau (270 m <sup>2</sup> )	3 800,00 €	
	Plancher (270 m <sup>2</sup> )	1 900,00 €	
<b>611</b>	<b>Contrats de prestations de services</b>	<b>900,00 €</b>	
	Lestage du chapiteau pour éviter trou dans le sol	900,00 €	
6188	Autres frais divers	3 900,00 €	
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	15 000,00 €	
	Film promotionnel	15 000,00 €	
<b>6257</b>	<b>Frais de réceptions</b>	<b>4 500,00 €</b>	
	Déjeuner Repas du terroir avec plat chaud, service, boisson (24 bouteilles de vin, 80 bouteilles d'eau) 200 personnes / 20 € le déjeuner	4 000,00 €	
	Gouter à la ferme (dégustation et boisson)	500,00 €	
<b>O22 Fonction 415</b>	<b>Dépenses imprévues de fonctionnement</b>	<b>-28 400,00 €</b>	
<b>Total</b>		<b>1 600,00 €</b>	

**Recettes de fonctionnement**

<b>70878</b>	<b>Remboursements de frais par d'autres redevables</b>	<b>1 600,00 €</b>	<b>Chapitre 70 - Produits du service, du domaine et ventes diverses Fonction 415 - Manifestations sportives Total de 30 000 €</b>
	Déjeuner pris en charge par la C2A à hauteur de 8 € l'unité projeté pour 200 personnes	1 600,00 €	
<b>Total</b>		<b>1 600,00 €</b>	

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président ;

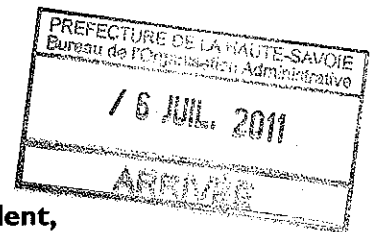
**LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,**

- **DECIDE** d'engager le SIGAL dans ce projet
- **AUTORISE** le président à signer les actes nécessaires à ce projet et à solliciter les subventions auprès des différents financeurs
- **INSCRIT** les crédits nécessaires à cette action conformément à la Décision Modificative numéro 1

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,



**Le Président,**

**Pierre BLANC**

